



DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 77 50 19

Télécopie : 04 66 77 57 38

contact@ville-de-sauve.fr

www.ville-de-sauve.fr

« Village de Caractère »

« Ville vivez bougez »

« Ville et métiers d'art »

« Station Verte »

« Ville branchée »

« Ville prudente »

Le prochain conseil municipal se réunira :

Le Jeudi 12 Décembre 2024 à 18h30
A la salle du conseil municipal, Mairie de Sauve

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21/11/2024
2. Attribution marché accord cadre voiries
3. Demande de subvention au titre des Amendes de police 2025
4. Demande de subvention au Département pour la Réhabilitation de la Mairie
5. Demande de subvention à la Région pour la Réhabilitation de la Mairie
6. Demande de subvention à l'Etat (DETR) pour l'accessibilité de la Mairie
7. Avenant travaux de désimperméabilisation des cours de l'école Florian
8. Délibération pour les contre-valeurs des redevances Agence de l'Eau
9. Délibération de principe pour la création d'un service public administratif (Office de tourisme)
10. Création de poste pour l'Office de Tourisme communal
11. Modification de l'organigramme
12. Modification du règlement du temps de travail
13. Participation à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation au 01/01/2025
14. Instauration d'une indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour la filière municipale et les gardes champêtres
15. Décisions modificatives
16. Subvention à l'association « Les Jardins Partagés de Sauve »
17. Autorisation du SIAEP Corconne – Liouc – Brouzet à engager les procédures administratives relatives au captage de Rabassières
18. Convention de Partenariat pour la lutte contre la prolifération du frelon asiatique

Fait à Sauve, le 06/12/2024

Le Maire, Olivier GAILLARD

